

la feuille du **BOIS**

Journal municipal
d'informations
de La Ville du Bois

NUMÉRO

121

mars 2017



© Andéol Demeulenaere

• ZOOM •

**Escale'N Jazz
du 24 au 26 mars**



⊕ d'actualités sur www.lavilledubois.fr

MADAME, MONSIEUR,



Le récent rapport de la Cour des Comptes met de nouveau l'accent sur la mauvaise utilisation de l'argent public. Cette fois-ci, c'est la politique publique de l'Etat qui est mise en cause. **L'abandon de l'Ecotaxe par l'Etat**, consécutivement aux manifestations des « bonnets rouges », **se traduit par des pertes de l'ordre d'1 milliard d'euros** au titre des indemnités compensatrices, auxquelles il faut rajouter 8 à 9 milliards d'euros de manque à gagner pour les 8 à 9 années à venir, et quelques centaines de personnes se retrouvant sans emploi. Cette décision précipitée de l'Etat remet en question le financement de l'entretien de nos routes, empruntées entre autres par les transporteurs routiers sillonnant notre territoire, notamment la RN20.

Mais cela n'a qu'une importance toute relative. L'impôt, la diminution des subventions aux communes et de nouvelles mesures, viendront compenser la perte abyssale des montants de cette taxe, oh combien pourtant écologique.

Nos décideurs politiques en auraient-ils aussi perdu leur bon sens ? En tout cas, certains ont perdu celui de la mesure au profit de celui de la démesure, tant ils sont déconnectés de la réalité quotidienne. L'affaire François Fillon qui ébranle bon nombre de nos concitoyens en est la triste représentation. L'importance des salaires et des indemnités diverses légaux, perçus par un cercle familial, compétent à priori, mais restreint, en échange de travaux dont la justice dira s'ils sont réels ou pas, met en émoi le peuple de France.

Comment demander au peuple de faire les efforts nécessaires ? Comment faire accepter les réformes profondes qui permettraient à notre pays de sortir la tête "hors de l'eau", si l'on distribue ou utilise l'argent public de cette sorte ?

Le pays va mal, très mal même, et l'horizon m'apparaît bouché.

Cordialement
VoTRE MAIRE,
Jean-Pierre Meur

La Feuille du Bois - Journal municipal mensuel d'informations - Tirage : 3 300 exemplaires

Éditeur : Mairie de La Ville du Bois - Place du Général de Gaulle - 91620 / Tél. : 01 64 49 59 49 - www.lavilledubois.fr

Directeur de publication : Jean-Pierre Meur / **Co-directrice :** Régine Donneger / **Adjoint au maire délégué à la communication :** Dimitri Lavrentieff / **Rédactrice en chef :** Julie Blanvillain Service Communication avec la collaboration des élus, des associations et des services municipaux Tél. : 01 64 49 55 38 / communication@lavilledubois.fr / **Photos :** Julie Blanvillain et autres contributeurs /

Conception : Emendo / **Impression :** Imprimerie Payard - Juvisy-sur-Orge



La Ville du Bois
jumelée avec
Tirschenreuth

Distribution de «La Feuille du Bois»

Un problème de distribution ?

Contactez le service Communication : 01 64 49 55 38

ou communication@lavilledubois.fr



• RETOUR EN IMAGES •



SAMEDI 28 JANVIER

CONCERT DU NOUVEL AN

Organisé cette année au Petit Gymnase, le concert de musique classique des élèves et des professeurs du conservatoire de La Ville du Bois et de l'agglomération a remporté un beau succès en réunissant pas moins de 140 spectateurs.



Esfoirne
LE DÉPARTEMENT

© Andéol Demeulenaere

SAMEDI 14 JANVIER

REPAS DES SENIORS

Le traditionnel repas a réuni près de 250 seniors, venus assister aux vœux de la municipalité. L'occasion d'apprécier un bon repas et d'entamer quelques pas de danse !



© Gyuri Karnay



DIMANCHE 15 JANVIER

(Y)LO-(ROSS SOUVENIR ERIC BÉRAULT

Claude Bérault (à droite) a récompensé les vainqueurs de la compétition : Thierry Levert (Avenir du Val de Marne) remporte la première place, suivi par Clément Dupuis (EC Morsang), arrivé 2^e.

• C'EST DANS L'ACTUALITÉ •

VOTE!

VOTE!

VOTE!



ELECTIONS

En 2017, nous voterons 4 fois !

• À NOTER •



- Dimanches 23 avril et 7 mai :
élection présidentielle
- Dimanches 11 et 18 juin :
élections législatives

Une nouvelle carte d'électeur

A La Ville du Bois, les bureaux de vote ont changé ! Un 5^e lieu a été créé pour une meilleure répartition de la population. Vous recevrez une nouvelle carte d'électeur au plus tard 3 jours avant l'élection.

Bureau n°1 :

Mairie, place du Général de Gaulle

Bureaux n°2 et 4 :

Escale, 14 chemin des Berges

Bureau n°3 :

Ecole des Renondaines,
vieux chemin de Montlhéry

Bureau n°5 :

Ecole des Bartelottes,
chemin de Lunézy

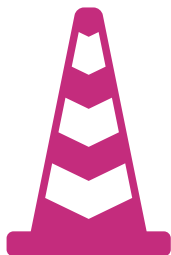
mandat à un autre électeur inscrit dans la même commune que vous. Vous pouvez désormais remplir le formulaire de demande de vote par procuration sur internet (**Formulaire Cerfa n° 14952*01**), l'imprimer et l'apporter au commissariat de police, à la gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre choix, accompagné de votre carte d'identité.

Pensez au vote par procuration

Si vous ne pouvez pas vous déplacer ou être présent dans votre commune d'inscription électorale, vous avez la possibilité de confier un



Renseignements auprès
du service Accueil Etat Civil
01 64 49 59 49
etatcivil@lavedubois.fr



VOIRIE

La rue Ambroise Paré de nouveau fermée pour travaux

Les travaux de remplacement du réseau eau potable rue Ambroise Paré se poursuivent. Après la première phase réalisée pendant les vacances de février, **une nouvelle période de travaux** interviendra pendant les vacances de Pâques, **du 3 au 14 avril inclus**. Elle imposera de **fermer une nou-**

velle fois la rue Amboise Paré à partir du passage de Graville jusqu'au chemin du Plateau, les travaux concerneront une zone comprise entre le n°20 et l'intersection avec le chemin du Plateau. La voie sera ouverte à la circulation uniquement entre 18h30 et 8h00 du matin, le stationnement sera

interdit sur cette portion de route pendant toute la durée des travaux. Un plan de circulation avec un itinéraire de déviation sera mis en place par la société Suez accompagné d'une interdiction aux poids lourds (sauf livraisons) de s'engager vers le centre-ville.

• C'EST DANS L'ACTUALITÉ •



EXPOSITION UNIVERSELLE

"Avec Paris-Saclay, je veux 2025 !"



L'Essonne est candidate à l'accueil de l'Exposition universelle 2025. Pour notre territoire et ses habitants, il s'agit d'une opportunité exceptionnelle. 23 milliards d'euros de retombées économiques directes, création massive d'emplois durables, renforcement de l'accessibilité au bénéfice de tous... Notre mobilisation doit être à la hauteur de ces enjeux!

Notre territoire est doté d'un potentiel qui mérite d'être partagé avec les 50 millions de visiteurs attendus. Il se projette vers l'avenir et est ouvert sur le monde. Il dispose de tous les atouts pour proposer un

projet à la fois extraordinaire et résolument humain. La thématique de l'Exposition universelle 2025, "La connaissance à partager, la planète à protéger", renforce encore notre candidature, tant Paris-Saclay incarne et porte cette exigence. La transmission des savoirs anime au quotidien ses écosystèmes et les synergies entre ses chercheurs, ses entrepreneurs et ses étudiants lui permettent de bâtir des réponses efficaces aux grands enjeux du XXI^e siècle, au premier rang desquels la préservation de l'environnement.

À nous, à vous, dès aujourd'hui, de tout mettre en œuvre pour faire de

Paris-Saclay, en 2025, l'emblème de ce que nous voulons donner à voir au monde, le miroir de l'innovation et de l'audace à la française. Notre énergie doit converger vers une même aspiration: faire gagner la France!

Avec la candidature de Paris-Saclay, prenez part à cet enthousiasme collectivement porté par l'ensemble des forces vives du territoire: rejoignez la mobilisation et apportez votre soutien sur www.paris-saclay2025.fr !

Ensemble, faisons de notre territoire le cœur de la France et du monde pour l'Exposition universelle 2025 !

• C'EST AUSSI... DANS L'ACTUALITÉ •



ZONES HUMIDES

Des espaces à préserver

Au cours du siècle dernier, plus de la moitié des milieux humides a été détruite.

Ces milieux sont encore aujourd'hui menacés en raison de l'urbanisation, de l'intensification de l'agriculture ou encore des pollutions. Les zones humides sont pourtant essen-

tielles pour la biodiversité qu'elles hébergent et pour la maîtrise des crues.

Tout projet d'aménagement impactant les zones humides, publiques et privées est soumis à déclaration ou autorisation au titre de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques

(code de l'environnement article R214-1 rubrique 3.3.1.0).

Pour toute question concernant une zone humide, contactez le SIAHVY (Syndicat de l'Yvette) au 01 69 31 72 10 ou infos@siahvy.fr www.siahvy.fr



ENFANCE-SCOLAIRE

Le quotient familial, un outil d'équité sociale

Véritable outil de solidarité sociale et de politique familiale, le quotient permet d'évaluer les ressources annuelles des familles et de calculer leur participation à partir de leurs revenus (*salaires, allocations chômage, indemnités de formation...*), des prestations familiales perçues et de la composition du foyer. Il est nécessaire pour les accueils de loisirs, la cantine, le conservatoire, etc. La participation des familles est dégressive selon leurs ressources et ne couvre qu'une partie du coût réel.

La différence est prise en charge par la commune.

Exemple pour un déjeuner à la cantine : le coût réel d'un repas fabriqué sur la ville est d'environ 10 € (denrées, coûts de fabrication, matériels, entretien, transport, charges, etc). Pour la tranche de quotient A, la participation de la famille s'élève à 1,28€, la commune prend en charge 8,72€. Pour la tranche de quotient O, les familles participent à hauteur de 5,86 € et la commune finance 4,18 €. Ainsi, **toutes les familles** bénéficient d'une aide de la ville mais différemment selon les revenus.

Pensez à bien actualiser votre situation

Si votre situation familiale est modifiée (ex : si vous avez un nouveau conjoint), vous devez penser à bien le déclarer car le recoupement des informations avec les services de l'état s'opère automatiquement avec le Trésor Public et la CAF. Pour rappel, ne pas déclarer un conjoint (concubinage, vie maritale...) constitue une « fausse déclaration » qui peut entraîner la suppression du quotient familial et du bénéfice du tarif dégressif.

C'EST LE MOMENT
DE S'INSCRIRE !



Les vacances d'avril : Le coupon de préinscription pour l'accueil de loisirs des vacances à la Ferme de la Croix Saint-Jacques est à remettre pour le vendredi 10 mars au service Educatif. Disponible au service éducatif, dans les accueils de loisirs et sur www.lavilledubois.fr

La rentrée 2017-2018 : Les familles dont l'enfant est né en 2014 doivent se présenter au service Educatif jusqu'au 31 mars pour procéder à l'inscription scolaire 2017/2018. Se munir du livret de famille, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et du carnet de santé de l'enfant (vaccin DTCP à jour).

Les séjours été : En 2017, le service Educatif propose 3 séjours d'été pour 52 enfants de 6 à 11 ans (CP au CM2). Rendez-vous le mercredi 19 avril à partir de 8h15, au service Educatif, pour les inscriptions.

• **La Franche Montagne du Jura à Longevilles Mont D'or (25)**
9 - 16 juillet

Découverte de la montagne « verte », voile, spéléologie, paddle, accrobranche et baignade

> **330 €**/enfant (payable en 3 fois)

• **Lathus et le Futuroscope (86)**
17 - 23 juillet

Equitation, tir à l'arc, balades à vélo, jeux, initiation escalade, Futuroscope et spectacle du soir

> **330 €**/enfant (payable en 3 fois)

• **Mini séjour à Breuillet (91)**
24 - 27 juillet

Selon inscription du coupon été

Balade à vélo, accrobranche, jeux de plein air...

> **Prix : journée de l'accueil selon votre quotient**



Service Educatif

01 64 49 59 45

educatif@lavilledubois.fr

• RDV... DE LA PETITE ENFANCE •

Camion PMI «Le baladin»

Consultations par le médecin

Vendredis 10 et 24 mars de 9h à 16h30

Permanence "pesée et conseils"

Mardis 7 et 21 mars de 9h à 11h30

Sur le parking de l'Escale (chemin des Berges). Prendre rendez-vous au 06 80 72 81 94.

Préparation à l'accouchement

Le mardi de 14h à 16h, avec la sage-femme de la PMI, à l'Espace «Les Lutins du Bois» (en face de l'Escale).

Renseignements et inscription :

Maison Départementale des Solidarités,
01 69 79 93 35.

Programme de l'accueil parents-enfants «1, 2, 3 Soleil»

Espace de jeu, de paroles, de rencontres et d'échanges, réservé aux enfants de moins de 4 ans, non scolarisés, accompagnés d'un ou deux adultes familiers. Accueil libre et gratuit. Les vendredis de 8h45 à 11h à l'Espace «Les Lutins du Bois», en face de l'Escale. Sans réservation.

Vendredi 10 mars : carnaval

Vendredi 17 mars : motricité

Vendredi 24 mars : bibliothèque

Vendredi 31 mars : Pâques

Renseignements : 01 69 63 32 72.

Biblio-bébé

Mardi 21 mars, de 10h à 11h

Matinée réservée aux 3 mois - 3 ans à la découverte des albums pour tout-petits. Sans réservation.

Bibliothèque (11 bis rue des Ecoles)

Contact : 01 64 49 59 41.

ANIMATION

Carnaval de Bineau

Le samedi 11 mars, enfile ton plus beau costume et viens faire la fête pour le carnaval de Bineau !

Rendez-vous dès 14h à l'Escale pour un atelier maquillage proposé par les Roussettes (sous réserve). A 14h45, le spectacle des animateurs se met en place, attention fermeture des portes à 15h !

Es-tu plutôt Super Z'héros ou Super Héros ? Tu le sauras une fois entré à l'Escale pour le spectacle "Les Supers Z'héros débarquent à Wood City". L'histoire se déroule dans un manoir où tous les Supers vivent ensemble et n'ont qu'un seul but : désamorcer les chmouteuses de la mort qui tue !

A 16h15, le défilé accompagne Bineau au bûcher place Beaulieu. Une fois arrivé sur place, vers 17h, Bineau sera jugé et... brûlé ! Un goûter sera offert aux participants et des animations Dodge ball seront organisées.

Renseignements :
service Culturel, 01 64 49 55 40



Les tout-petits ont aussi leur carnaval !

Destiné aux 0-3 ans, le carnaval de la Petite Enfance donne rendez-vous aux parents et aux assistantes maternelles le **vendredi 10 mars à 9h45** sur le parvis de la mairie. Le cortège défilera en musique jusqu'au petit gymnase où des animations et une collation attendent les participants. Cette année, le carnaval brésilien sera à l'honneur avec une batucada !

Renseignements, 01 69 63 32 77

THÉÂTRE

Partitions en famille



Le samedi 18 mars à 20h30 à l'Escale, la compagnie "Le Théâtre à Malice" propose une représentation théâtrale composée de quatre courtes pièces issues du recueil "La Famille".

Les descendants : Louis et Julie tentent de préparer leur grand-mère Madeleine à un repas de famille en incarnant les rôles des différents proches qu'elle ne connaît pas encore.

Infamies : Joseph et Simone attendent fébrilement le retour tardif de leur fils Jean, sorti danser avec une amie.

La dame aux edelweiss : une famille décomposée par l'hospitalisation longue et pénible du père.

La pose : pour le retour de Marie-Luce, ses parents et son frère Jérôme décident de prendre en photo toute la famille réunie. Mais l'appareil ne fonctionne pas...

Le théâtre à Malice a vu le jour en 2000 sur l'initiative de comédiens à la recherche de liberté. C'est une troupe amateur qui s'enrichit chaque année au contact de professionnels. Elle réalise également ses décors, costumes, maquillages, lumières et bandes-son.

Tarif : normal 8€, réduit 6€

Renseignements :
service Culturel, 01 64 49 55 40,
culture.sport@lavilledubois.fr

ÉVÈNEMENT

Escale'N Jazz

Du 24 au 26 mars prochains, c'est le rendez-vous des amateurs de jazz !



Vendredi 24 Mars

20h30

Soirée Music'hall

Spectacle musical organisé par l'association Music'All du Bois. Avec la fanfare des Cadets, les chorales et le Woodtown Combo de La Ville du Bois

Venez assister à une représentation unique composée d'une centaine de choristes accompagnés de musiciens jazz. Le Woodtown Combo clôturera la soirée avec du jazz classique ou du John Coltrane en passant par la Bossa-nova, et partageront avec vous la joie de la musique vivante improvisée.

Samedi 25 Mars

20h30

Achille's Family

Depuis 2008, les membres d'Achille's Family proposent des concerts costumés remplis d'énergie autour de compositions originales. Mélange explosif de Soul et de Funk, leur répertoire comprend aussi de "vieux morceaux adaptés à leur sauce". Le groupe adore mélanger la musique afro-américaine, africaine, européenne et même asiatique ! Vous l'aurez compris, ils sont résolument... différents !!

Woodtown Orchestra

Grand orchestre de La Ville du Bois, le Woodtown Orchestra réunit des élèves de l'école de musique et des instrumentistes d'âges et de cultures différents.

Fried Squid

Les Calamars Frits, c'est d'abord une complicité hors pair et une amitié singulière que l'on retrouve dans leur univers **pop-folk-country**. C'est au fil de leurs compositions, reprises et medley, baignés à la sauce calamars frits, que le groupe évolue maintenant depuis sept ans, voguant de scène en scène et d'expérience en expérience.

Dimanche 26 mars

De 15h00 à 17h00

Atelier découverte d'instruments

Les professeurs de l'école de musique animeront des ateliers pour les enfants afin de leur faire connaître et manipuler flûtes, saxophones, violons ou trombones.

Gratuit

• ESPACE LOISIRS •



16h00

Rencontres chorégraphiques

Par Danse et Cym du Bois et différentes associations des villes voisines

Un spectacle mêlant hip-hop, chorégraphie de jazz sur pointes, danse classique, reggaeton ou encore street jazz.

Tout le week-end, exposition artistique de l'Atelier des Mirettes et exposition photo de Jean-Pierre Bessières.

• INFOS PRATIQUES •



BILLETTERIE

Vente des billets sur www.weezevent.com, sur facebook ou au service Culturel, place du Général-de-Gaulle



TARIFS

• Vendredi :

Plein tarif 10 €

Tarif réduit 5 € (enfants de 6 à 12 ans)

Gratuit pour les enfants (- 6 ans)

• Samedi :

Plein tarif 15 €

Tarif réduit 5 € (enfants de 6 à 12 ans)

Gratuit pour les enfants (- 6 ans)

• Dimanche :

Ateliers découverte d'instruments : gratuit

Rencontres Chorégraphiques :

participation payante libre.



Restauration sur place

Parking fléché, aide au stationnement /

Accès handicapés

Escale, 14 chemin des Berges

Retrouvez l'événement sur Facebook
et sur www.lavilledubois.fr.

EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Les groupes représentés au sein du conseil municipal disposent d'une tribune d'expression libre dans le journal municipal. Les propos tenus sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs. Retrouvez l'ensemble des tribunes sur www.lavilledubois.fr

Vivre Autrement

Texte non parvenu

EDVDB

INCOMPREHENSION,
Nous aurions presque et sans exagérer pu dire « inadmissible », nous vous invitons à parcourir la voie des Postes entre la rue de Gaillard et la rue des Cailleboudes, qui est censée supporter plus de deux cents cinquante nouveaux logements (129 en cours de réalisation), des pieds d'immeuble engazonnés en accès direct sur la chaussée pas de trottoir sécurisé pour les dizaines de piétons, une chaussée défoncée. Qu'en est-il monsieur le Maire du devenir de cette voie ? Existe-t-il un projet et qui le finance ? Nous espérons sincèrement que vous n'avez pas osé sur ce secteur faire preuve d'un manque d'anticipation à l'image de biens d'autres, pour exemple le CR9. Et s'il vous plaît ne nous parlez pas une fois de plus de la baisse des dotations de l'Etat et des éventuelles implications de la Communauté Paris Saclay, qui dans un cas comme dans l'autre, n'auraient aucun rapport avec VOTRE projet. Vos administrés restent dans l'attente d'obtenir, enfin, des explications cohérentes.

Jocelyne CLOIREC
edvdb91620@gmail.com



EXPRESSION DES CONSEILLERS DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

UCVB

Cher(e)s Urbisylvain(e)s,
L'argent public est depuis plusieurs jours le sujet phare des journalistes. Détournement de fonds publics, emplois fictifs... seul le côté obscur est mis en avant. L'argent public dépensé par les administrations vient des prélèvements obligatoires qui regroupent impôts et cotisations sociales. Cela représente un peu plus de 45 % du Produit Intérieur Brut (PIB) ce qui signifie que l'on travaille quasiment un jour sur deux pour l'Etat. Vous pensez que c'est énorme, mais il faut savoir que ces sommes prélevées sur les revenus, le patrimoine ou les dépenses de consommation, nous reviennent sous forme de production de biens publics ou sous forme de redistribution. En effet, sans impôts et cotisations sociales, nous n'aurions pas d'accès gratuit à l'éducation, aux soins de santé, pas de pensions de retraite, pas d'infrastructures routières, pas de transports en commun, pas de courrier, pas d'assistance aux plus pauvres, pas de sécurité, etc...
Pour vérifier les dérives et les malversations, la Cour des comptes a pour mission de s'assurer du bon emploi de l'argent public et d'en informer les citoyens en présentant chaque année son rapport public annuel.

Cordialement,
Pour la liste UCVB,
Dimitri LAVRENTIEFF
Adjoint au maire



Les élus reçoivent les Urbisylvains sur rendez-vous : ☎ 01 64 49 59 40

Maire : Jean-Pierre Meur

Adjoints au maire :

Jacky Carré, Travaux, voirie, bâtiments publics, sécurité des bâtiments
Anne Berchon, Petite enfance et jeunesse
Frédéric Delattre, Educatif
Martine Peureux, Culture, associations culturelles, festivités et jumelage
Marcel Brun, Finances et infrastructures
Marie-Claude Mortier, Sports
Dimitri Lavrentieff, Communication, nouvelles technologies, liaison avec les habitants des quartiers
Marie-Claude Karnay, Solidarité et affaires sociales

Conseillers municipaux :

Michel Charlot, Urbanisme
Christelle Derchain, Environnement, cadre de vie, liaisons douces
Stéphanie Régnault
Maurice Bourdy, Suivi technique des manifestations culturelles et sportives, cérémonies commémoratives, sécurité des bâtiments
Natacha Boullié, Relations avec les commerçants locaux et la chambre de commerce et d'industrie

Claude Lepetit, Affaires communales relatives à certaines missions financières
Catherine Jouan, Relations avec les bailleurs sociaux, instruction des demandes de logements aidés
Ibrahim Osseni, Développement économique
Nicole Lebon, Emploi et insertion
Patrick Bourillon, Déploiement des manifestations culturelles et sportives
Eliane Ciret, Relations avec le CLIC, portage des repas, aide à domicile

Damien Couennaux, Performances énergétiques
Noëlle Michard, Relations avec les seniors, suivi des manifestations locales destinées aux seniors
Robert Arnould-Laurent, Très haut débit, système d'informations géographiques (SIG)
Sylvie lafrate, Mutualisation des services, optimisation des moyens dans le domaine des ressources humaines
Véronique Pujol
Micheline Gesbert
Reynald Blanchet
Arnaldo Giarmana
Jocelyne Cloirec

État civil

Bienvenue

02 janv. : Ayoub KASMI
03 janv. : Arielle RANASINGHE
07 janv. : Sacha RONSSIN
08 janv. : Nina CARVALHO
17 janv. : Manon DURAND

Félicitations

28 janv. : Nathalie DUPRÉ et Laurent DELRIEU

Condoléances

12 janv. : Marcel PRET
14 janv. : Véronique GOUNOT épouse BIROT
19 janv. : Jeanne LEGRAND épouse DORVAL
27 janv. : Renée QUÉNAON veuve HERRY

• UTILE •

La Mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h30
Mercredi et samedi de 8h30 à 12h15

Place du Général de Gaulle - 91620 La Ville du Bois
Tél. : 01 64 49 59 49 - www.lavilledubois.fr

PERMANENCES

Aide aux victimes - Jeudi 9 mars, de 14h à 17h, à Linas (Mairie, place Ernest Pillon) et jeudi 13 avril de 14h à 17h à La Ville du Bois (CCAS, 23 rue du Grand Noyer). Sans rendez-vous. Renseignements : 01 60 78 84 20

Assistante sociale - Permanence sur rendez-vous au CCAS, 23 rue du Grand Noyer. Contact : Maison Départementale des Solidarités, 01 69 79 93 35.

Accueil, écoute et soutien des jeunes - Pour les jeunes de 12 à 25 ans. Questions de scolarité, d'emploi et de santé. InterVal, 29 chemin des berges, 01 64 49 00 76.

Accompagnement administratif et juridique - Permanence gratuite tous les 15 jours, sur rendez-vous, au CCAS (23 rue du Grand Noyer). Contact : 01 69 63 32 79.

Permanence de médiation - Information, écoute, orientation. Sur rendez-vous au 01 64 49 59 40. Mairie, place du Général de Gaulle.

Permanence OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) Des conseils techniques, un appui administratif et des aides financières pour rénover votre logement. Renseignements au 01 60 78 17 11.

Caf - Evry (2, imp. du Télégraphe). Lundi de 9h à 16h, mardi de 8h à 16h, jeudi de 9h à 17h30. Autres jours sur rendez-vous. Tél. : 0 810 25 91 10.

CPAM - Arpajon (3, avenue Aristide Briand). Du lundi au vendredi, de 9h à 12h. Lundi, mardi, jeudi, de 13h30 à 16h. Tél. : 36 46.

Notaire - Consultation sur rendez-vous, gratuite et anonyme, par la chambre des notaires de l'Essonne. Mardis 7 mars, 21 mars et 18 avril, de 9h à 12h, à Evry. Contact : 01 60 78 01 27

DÉPUTÉE

Nathalie Kosciusko-Morizet, députée de l'Essonne, tient une permanence parlementaire, sans rendez-vous, tous les vendredis de 10h à 12h30 en salle Condeixa (annexe de l'Hôtel de Ville de Longjumeau) située 3 bis rue des Ecoles à Longjumeau.



Pour + d'infos : reportez-vous au guide de la ville disponible dans les accueils municipaux ou consultable sur www.lavilledubois.fr [Les publications]

SANTÉ



Luttons contre le cancer colorectal

Le cancer colorectal, aussi appelé cancer de l'intestin, est la 2^e cause de décès par cancer en France. Détecté tôt, il se guérit dans 9 cas sur 10. Depuis septembre 2015, un nouveau test simple et rapide à réaliser chez soi est proposé. Il est recommandé, tous les 2 ans, aux femmes et aux hommes de 50 à 74 ans, et permet de repérer une lésion avant qu'elle n'évolue en cancer, le plus souvent à un stade précoce.

Renseignements sur www.admc91.org ou au 01 64 90 75 81

URGENCES

- **Urgences** : 112
- **Pompiers** : 18
- **Samu** : 15
- **SOS médecins** : 0 826 88 91 91
- **Pharmacie de garde** (nuit, dimanche ou jour férié) : contacter le commissariat de police d'Arpajon au 01 69 26 19 70
- **Police** : 01 64 49 55 60 ou 17
- **Gendarmerie** : 01 69 63 25 00
- **Eau** : 0 977 40 11 42
- **Electricité** : 0 972 67 50 91
- **Gaz** : 0 800 47 33 33

RAMASSAGE DES DÉCHETS

- **Ordures ménagères** : lundi et jeudi
- **Emballages ménagers (plastique, carton, papier, métal...)** : mercredi
- **Verre** : un lundi sur deux (semaines impaires)
- **Encombrants** : 1^{er} vendredi du mois
- **Déchèteries** :
Nozay : 01 69 63 81 10 (fermée le mardi et le jeudi)
Ste Geneviève des Bois : 01 60 16 60 67
St Michel sur Orge : 01 60 16 01 66
Morangis : 01 69 09 57 18



Contact : 01 69 74 23 50
contact@siredom.com

LES TRANSPORTS EN COMMUN

- **Navette gratuite** : du mardi au samedi ; circulation en centre ville et vers les zones commerciales ; rejoint les lignes de bus DM 17, DM 151, 152, 153.
 - **Lignes de bus DM 151, 152, 153** : pour aller à Paris (Porte d'Orléans), à Massy (RER B) ou vers Arpajon.
 - **Lignes de bus DM 17** : pour rejoindre la gare d'Epinay-sur-Orge (RER C) et le collège Louise Weiss à Nozay
- Horaires et parcours : lavilledubois.fr
> Côté pratique > Transports



• Samedi 11 mars, 14h •

Carnaval de Bineau

Escale, 14 chemin des Berges

Atelier maquillage dès 14h (*sous réserve*), spectacle à 14h45, puis défilé dans les rues de la ville jusqu'à la place Beaulieu pour le jugement de Bineau

Renseignements, service culturel, 01 64 49 55 40
www.lavilledubois.fr

Samedi 4 mars, à partir de 18h

• Loto •

Escale, 14 chemin des Berges
Par Carrefour
Au profit de l'association Julien et Jonadev

Vendredi 10 mars, 9h45

• Carnaval Petite Enfance •

Place du Général de Gaulle
Préparez vos costumes sur le thème du carnaval brésilien et rendez-vous à 9h45 sur le parvis de la mairie pour le défilé !

Dimanche 12 mars, de 8h à 18h

• Atelier Scrapbooking •

Escale, 14 chemin des Berges
Animé par Gaëlle LY, scrappeuse professionnelle. Création d'un mini-album inédit avec 1001 petits détails. Prix : 55€ (comprend le kit papiers et embellissements)
Renseignements et inscriptions :
colornscrap@laposte.net

Samedi 18 mars, 20h30

• Soirée Théâtre "Partitions en famille" •

Escale, 14 chemin des Berges
Par le Théâtre à Malice

Dimanche 19 mars, 11h30

• Cérémonie commémorative du 19 mars 1962 •

11h30
Rassemblement place du Général de Gaulle

Dimanche 19 mars

• Brocante •

Centre-ville
Réservation auprès de Star Brocante au 06.36.72.72.54 et sur www.starbrocante.com
8 €/mètre pour les Urbisylvains et 10 €/mètre pour les extérieurs

Dimanche 19 mars, 14h30

• Images & palabres •

Salle HG Adam, Escale, 14 chemin des Berges
Par Mozaïq
15h-16h : café du monde, discussions autour du film "L'Odyssée de l'empathie" et brainstorming
16h-18h30 : projection du film "Human" de Yann Arthus Bertrand

Du 24 au 26 mars

• Escale'N Jazz •

Escale, 14 chemin des Berges
Voir programme en pages 8-9

• AVRIL EN BREF •

1^{er} et 2 avril : rassemblement jeux vidéos par CIV-LAN
22 avril : Essonne Verte, Essonne Propre
22 avril : Les Harpadours, concert quatuor celtique
23 avril : 1^{er} tour élection présidentielle